

## Compte rendu de la réunion du 20 septembre 2015

**Thème du jour :** Retour sur les rencontres « Curieuses Démocraties » de Saillans

**Participants :** 8 personnes

L'association remercie Eric Bruchet, conseiller Municipal, de sa présence et de son intérêt pour les démarches de démocratie participative.

Muriel et Thierry font le compte rendu des journées « Curieuses Démocraties » auxquelles ils ont participé les 19/20 septembre à Saillans dans la Drôme.

### L'expérience de Saillans

#### Un contexte

- Une commune vivante (avec un centre-ville plus actif que celui de Mallemort pour une commune de seulement 1200 habitants)
- Des « néo-ruraux » qui apportent une vision différente (ils ont fui les villes et les « zones actives » alors que les « périurbains » y restent attachés car ils y travaillent)
- Une tradition contestataire (d'où de fréquentes alternances aux élections municipales)
- Une culture de la convivialité (association l'Oignon, club informatique,...)
- Un point de cristallisation autour de la volonté de l'ancien Maire d'installer un supermarché.

#### Une philosophie

- L'objectif est de mettre en place une « vraie démocratie » municipale qui permette aux habitants d'être réellement partie prenante des choix et orientations de la commune
- Les élus sont les « porteurs de la souveraineté du peuple », ils se voient en « porteurs des orientations définies par les habitants ». Ils ne sont pas là pour fixer les orientations ou initier les projets à la place des habitants mais pour les accompagner et les faire aboutir.
- Ce changement de culture ne concerne pas que les élus, il concerne aussi les habitants.

#### Une méthode

- 3 principes fondamentaux :
  - o Information et transparence
  - o Collégialité : il s'agit d'éviter qu'un seul élu impose son point de vue
  - o Participation des habitants
- Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le document « [gouvernance collégiale et participative de Saillans](#) ». La lecture de ce document permet de bien comprendre le fonctionnement mis en place.
- Des méthodes d'animation de réunion qui rendent celles-ci efficaces et productives. Cette efficacité a été démontrée lors des ateliers. C'est un des points marquants à retenir de ces rencontres.

## Des pratiques innovantes

La gouvernance mise en œuvre à Saillans étonnera bien des élus traditionnels par son caractère innovant, ouvert et véritablement démocratique :

- A Saillans comme dans beaucoup de communes, les conseils municipaux ne servent qu'à formaliser des décisions déjà prises et préparées par ailleurs. Mais au lieu que celles-ci soient préparées à huis clos entre personnes triées sur le volet, **les comités de pilotages sont publics et réunissent tous les conseillers qui le souhaitent, y compris ceux de la liste minoritaire** (à Saillans la notion d'opposition a quelque peu perdu de son sens... Seul l'ancien maire reste attaché aux pratiques du passé et ne participe qu'aux conseils municipaux)
- **Tous les conseillers municipaux qui le souhaitent, y compris ceux de la liste minoritaire, peuvent avoir une délégation** (en binôme ou trinôme pour éviter qu'une seule personne impose son point de vue). A Saillans on ne dit pas « délégué » mais « élu référent », sans doute pour rappeler que les « délégués » doivent moins leurs prérogatives au maire qu'aux électeurs... A ce jour seul l'ancien maire a choisi de ne pas être élu référent.
- **Tous les conseillers municipaux sont appelés à être secrétaire de séance du conseil municipal, y compris les conseillers de « l'opposition »**. L'ancien maire a ainsi été secrétaire de séance du conseil du 4 septembre dernier.
- **Un Conseil des Sages, indépendant des élus, veille à la mise en pratique de la démocratie participative**. Ce conseil est composé à parité d'anciens membres non élus du collectif « Autrement pour Saillans » et de citoyens volontaires tirés au sort (12 membres au total). Il est chargé d'observer et d'évaluer le processus démocratique. Ses recommandations, et éventuellement ses critiques, ne concernent que la gouvernance démocratique elle-même et non le contenu des décisions prises par le conseil municipal.
- **Les Commissions et Groupes Action-Projet sont ouverts à tous les habitants qui le souhaitent**. L'agenda de toutes les commissions/comités de pilotage/Groupe Action-Projet/conseils municipaux est disponible sur internet.
- **Les comptes rendus de toutes les réunions (Conseil municipaux, Comités de Pilotage, Commissions thématiques, Groupes Action-Projet) sont publics et disponibles sur le site internet** de la commune. Celui-ci a été mis en place quelques semaines après les élections.
- **Le public a la possibilité de poser des questions en fin de Conseil Municipal** (cette pratique n'est pas spécifique à Saillans et existe dans beaucoup de communes, mais pas dans toutes...)
- 80 réunions publiques ont été tenues en 18 mois depuis le début du mandat
- 240 habitants sont inscrits dans les commissions et les GAP (sur un total de 1200 habitants).

## Une légitimité renforcée

Contrairement à ce qu'imaginent bien des élus, la participation des habitants renforce la légitimité des projets et des élus.

Habituellement les candidats aux élections mettent en avant « leur » programme, avec « leurs » choix » et « leurs » projets, ceux-ci étant forcément plus pertinents que ceux des concurrents... Une fois élus cette démarche les conduit à un repli sur eux-mêmes : qu'il s'agisse des projets du programme ou de projets nouveaux, ceux-ci sont décidés et mis en œuvre en évitant au maximum toute discussion et tout débat public qui pourraient servir de tribune à l'opposition... Souvent les projets servent plus à soigner l'image, voire l'égo des élus, que l'intérêt des habitants. Il convient donc de rester le plus possible dans l'entre soi, de communiquer le moins possible de ne pas répondre aux

éventuelles remarques ou propositions des habitants, pour au final les mettre devant le fait accompli après adoption du projet en conseil municipal.

A Saillans, la liste collégiale n'avait pas d'autre programme que celui de transformer la gouvernance municipale afin de permettre aux habitants de définir collectivement les orientations et projets qu'ils souhaitent. Les projets sont choisis et définis par des commissions participatives auxquelles tous les habitants peuvent participer, **les projets bénéficient ainsi d'une légitimité indiscutable**. L'ouverture à tous et l'implication d'un maximum d'habitants dans les projets renforce également la légitimité des élus.

Au final, un élu de la liste minoritaire a rallié le groupe, un autre s'implique dans les comités de pilotage et les commissions, seul l'ancien maire reste à l'écart...

### **Des qualités humaines**

La démarche des élus de Saillans nécessite sans doute des qualités humaines peu communes :

- Qui souhaite se faire élire pour que d'autres décident à sa place ?
- Qui est capable de porter un projet qui n'est pas forcément celui qu'il aurait souhaité au départ ?
- Qui est capable d'avoir une attitude systématiquement bienveillante d'ouverture à tous et de dialogue ?
- Qui est convaincu que le ressenti de chaque citoyen mérite réellement attention ?

### **Échanges et débats**

*Tentative de résumer nos échanges autour de l'expérience de Saillans ...*

#### **Intérêt de l'animation de réunion**

Thierry fait remarquer que les techniques d'animation démontrées en atelier permettent de faire très rapidement ressortir des convergences vers des points d'intérêts communs. Il est cependant possible que ces convergences ne se fassent pas sur les sujets les plus fondamentaux ou les plus importants. Exemple : l'année dernière, l'expérience de la boîte à idées lors du forum des associations a fait ressortir des convergences évidentes concernant les préoccupations des Mallemortais sur la propreté du village, ou la circulation dans le village. Mais des problèmes bien plus importants pour notre commune n'ont pas été évoqués : détérioration du ratio emploi/habitants, manque de logement sociaux, étalement urbain....

Jean-Pierre se demande s'il n'y a pas un risque de manipulation dans ce type de réunion participative. Pour Thierry le risque n'est pas plus grand que dans une réunion classique où les élus présentent et leur seul point de vue sans débat véritable. Muriel fait remarquer qu'à Saillans les participants ne se sont pas laissés manipuler : lorsque les actes n'étaient pas en accord avec les discours le public n'a pas hésité à manifester son désaccord...

Isabelle fait part de son expérience concernant les techniques d'animation : elle a participé à des rencontres entre professionnels du déménagement. Dans les premiers temps ces rencontres étaient surtout un prétexte pour discuter entre confrères et boire un coup. Puis avec l'introduction d'un animateur ses rencontres se sont progressivement transformées en réunions productives et utiles pour la profession.

## **PLU**

Débat entre Jean-Pierre et Eric au sujet du PLU : Eric imagine une démarche participative possible mais seulement après que les grands axes aient été au préalable définis par les élus et les experts. Jean-Pierre affirme que c'est aux habitants eux-mêmes de choisir les grands axes qu'ils souhaitent voir mettre en œuvre.

Eric estime impossible de diffuser largement le projet de PLU en cours d'élaboration car un projet non finalisé peut générer des critiques inutiles sur des points non figés. Ce genre de préoccupation n'existe pas à Saillans car le projet de PLU sera construit dès le départ avec tous les habitants qui le souhaitent (il est prévu de lancer une révision du PLU début 2016). A un instant donné toute la population connaîtra l'état du projet et sera susceptible de le faire évoluer

Question : comment faire participer les habitants si on ne leur donne pas les informations nécessaires pour forger leur propre avis ?

Réflexion de Jean-Pierre sur l'uniformisation en matière d'urbanisme : on trouve les mêmes solutions partout, en matière d'aménagement urbain tout se ressemble.

Eric dit avoir proposé d'interdire les clôtures dans certains lotissements. Pour l'ensemble des participants ce ne serait une excellente idée : en région parisienne ou en Bretagne les clôtures sont effectivement interdites dans beaucoup de lotissements et le paysage urbain en est nettement amélioré. En urbanisme comme en démocratie faire bouger les choses nécessite un peu de courage

Luc signale que des constructions sont actuellement en cours en zone agricole par des personnes qui ne sont pas exploitant agricole. Que fait la Mairie ?

## **Intérêt des démarches participatives**

Isabelle confirme l'intérêt de ces démarches pour améliorer les projets. Elle évoque le cas d'un professionnel de l'hôtellerie qui, par effet de mode et sans conviction, a lancé une démarche participative avec le personnel de son hôtel. Il a été très étonné de la qualité des propositions d'amélioration faites par son personnel. Impliquer les gens dans les projets est toujours bénéfique.

Jean-Pierre a eu l'expérience des « cercles de qualité » qui n'étaient rien d'autre qu'une démarche participative destinée à améliorer l'efficacité des processus dans son entreprise. Tous les commerciaux se plaignaient depuis longtemps du processus lié aux bons de commande mais cette plainte n'était pas entendue ou comprise. Ce n'est que lorsque ce problème a été évoqué par l'ensemble des commerciaux dans une réunion « cercle de qualité » que le chef d'entreprise a pris vraiment conscience du problème.

Isabelle : De nouveaux noms de rue apparaissent à Mallemort, y a-t-il eu concertation pour choisir ces noms ? Thierry : c'est pourtant un bon sujet, sans enjeu, qui aurait permis de s'entraîner (élus et habitants) aux démarches de concertation. Isabelle fait remarquer que même s'il n'y a pas eu concertation le résultat est à son sens plutôt satisfaisant

Isabelle : à Mallemort, les commissions extra-municipales paraissent très « intra-municipales » : on ne sait pas qui y participe, ni comment faire pour y participer, ni ce qui s'y dit, et il n'y a jamais de compte rendu...

De ces journées « Curieuses Démocratie », Thierry retient 3 éléments marquants :

- l'efficacité des techniques de conduite de réunion participatives
- les qualités humaines et éthiques des élus de Saillans : leur respect des autres, leur capacité à animer les débats sans imposer leur point de vue, leur capacité à faire émerger des convergences. Sur ce point Muriel a un jugement pessimiste : il y a beaucoup trop d'écart entre la culture démocratique et les qualités humaines des élus de Saillans et celles des « élus traditionnels »
- La sérénité que confère aux élus le fait de n'avoir pas à imposer leurs propres orientations ou propres projets. Ce sont les habitants eux-mêmes qui les choisissent, les élus et les projets en sont d'autant plus légitimes...

Jean-Claude résume le fonctionnement de la mairie de Saillans : c'est pratiquement de la démocratie directe ! Les élus de Saillans envisagent effectivement des réunions publiques et des référendums sur les sujets les plus importants, exemple : PLU (comme dans les communes Suisses)

### **Propositions :**

- mettre en œuvre les techniques d'animation participative au sein de l'association
- suggérer à la Mairie de faire appel à un consultant pour animer une journée de réflexion entre élus sur la démocratie participative,
- suggérer à la mairie de mettre en place des binômes d'élus référents comme à Saillans et de mettre en œuvre des techniques d'animation participative au sein des commissions extramunicipales

*Notre réunion a été excessivement brouillonne (absence d'animateur, plusieurs conversations en parallèle, parole coupée, ...). Nous avons de gros progrès à faire (et moi le premier !)  
Il paraît indispensable de se former aux techniques d'animation de réunions participatives.  
(Cette proposition avait déjà été avancée par Hervé...)*

*Thierry*

*Ces rencontres étaient très enrichissantes et stimulantes, la différence d'approche entre ce qui se fait à Saillans et ce qui se fait ailleurs va résonner encore longtemps dans nos esprits...*

**Annexes** : résumés des ateliers auxquels nous avons participé

## **Annexe 1**

### **Atelier « Au risque de la participation »**

**Quels pré-requis aux démarches de démocratie participative ?**

**Quelle stratégie adopter pour contribuer à la vie de son territoire, sans bloquer les projets futurs et en améliorant la qualité démocratique de notre société**

**Animateurs** : Amélie Vieux et Céline Poret, accompagnatrices de collectivités locales dans les démarches participatives (Atelier Ubuntu)

Environ 70 personnes : la salle était initialement préparée pour une trentaine de personnes max

L'atelier s'appuie sur une formation « Au risque de la participation » destinée à des élus qui souhaitent mettre en œuvre des démarches participatives.

#### **1) Démonstration d'une technique permettant de faire émerger des préoccupations communes.**

Les participants ont été répartis en 3 groupes :

- Les militants de la participation
- Les élus
- Les habitants

Dans chaque groupe chaque participant propose un mot qui résonne pour lui, comme militant, élu ou habitant. Ensuite chacun souligne le mot qui lui paraît particulièrement important parmi ceux qui ont été proposés et en raye un qui ne lui paraît pas approprié.

L'exercice n'a pas été fait de façon complète, il en est globalement ressorti les points suivants :

- Pour le groupe des militants : un souhait de responsabilisation des habitants
- Pour le groupe des élus : l'inquiétude vis-à-vis des démarches participatives mais aussi quelques traces d'intérêt
- Pour le groupe des habitants le souhait de pouvoir s'exprimer et d'être écouté, mais en même temps une réticence à s'impliquer (pas le temps, la participation perçue comme une obligation, un certain scepticisme, la crainte d'être manipulé)

D'une manière générale les élus se posent la question du « à quoi ça sert ? » ( à quoi ça sert de demander l'avis des gens alors que l'on est convaincu de la pertinence de son projet ?) et appréhendent les difficultés et le temps perdu pour se mettre d'accord.

## 2) Les stratégies possibles pour un porteur de projet

- Je passe en force :  
⇒ la stratégie est claire mais il y a le risque de « ça passe ou ça casse »
- Je cherche à convaincre ou à associer : consultation/concertation  
⇒ risque de manquer de pédagogie et au final de refuser de tenir compte des avis donnés. La confiance est en jeu...
- Je construis le projet en coresponsabilité dès le départ. Les propositions des partenaires ont autant de valeur que les miennes ;  
⇒ Il faut être capable d'accepter une relation d'égal à égal avec les autres et un projet final qui pourra être très différent du projet que l'on imaginait au départ.

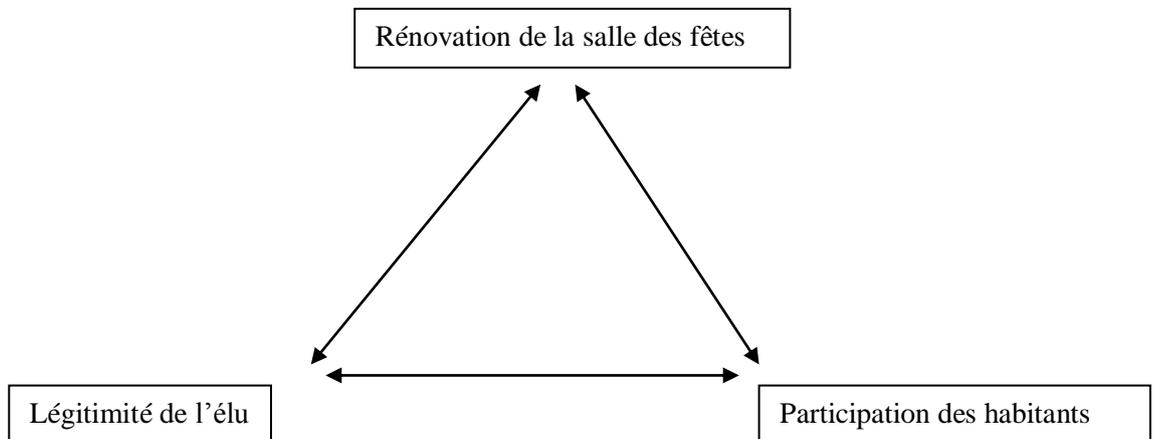
Tous les projets n'intéressent pas tout le monde.

Il faut respecter le droit à ne pas participer

Au conseil régional Rhône Alpes la déléguée à la participation se fait huer chaque fois qu'elle prononce les mots « démocratie participative » !!!

Voir la mesure du degré de participation par l'échelle d' ARNSTEIN

## 3) Des démarches très différentes suivant les objectifs, les moyens que l'on se donne



Suivant les cas chaque pôle du triangle peut être considéré comme :

- L'objectif
- Un moyen
- Une contrainte annexe ou un élément de contexte

Les démarches ne sont pas les mêmes suivant les objectifs et les moyens que l'on se donne

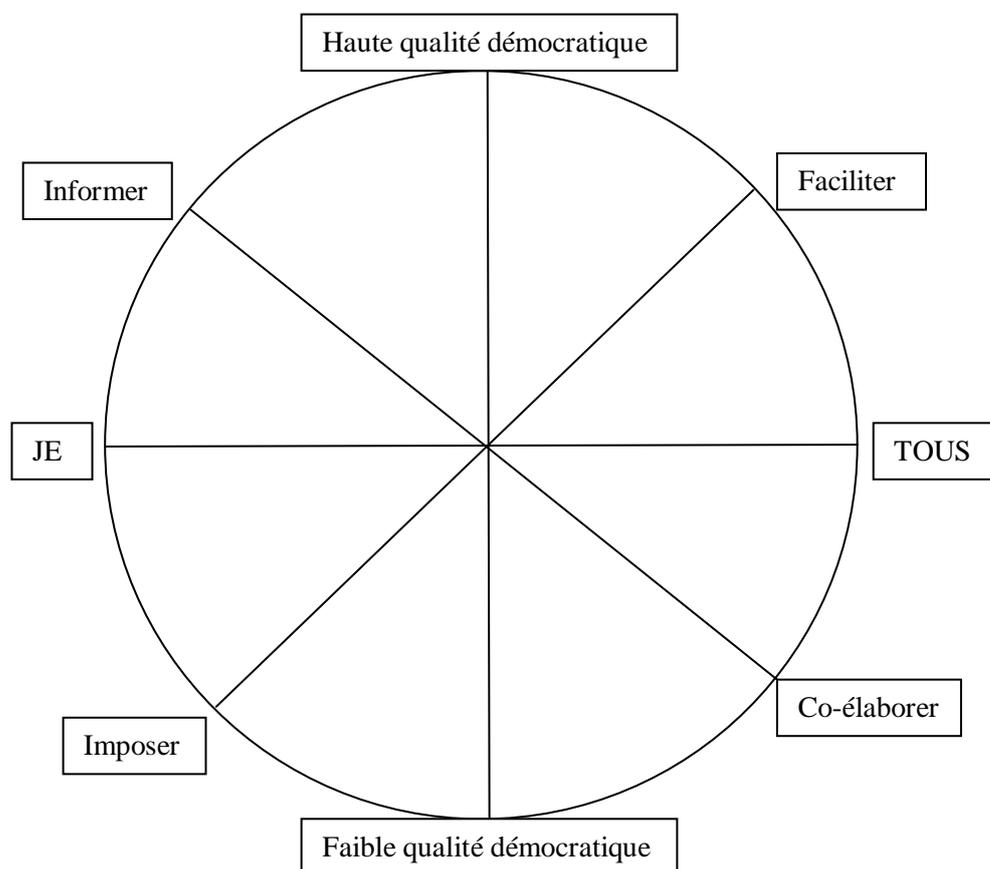
Il convient de s'assurer que l'on a les mêmes objectifs et que l'on comprend les mêmes choses

Le désir de réélection pervertit la démocratie

#### 4) Circept

La façon de conduire un projet peut être positionnée selon 4 axes :

Nota : le schéma présenté n'était pas exactement celui-là



#### Annexe 2

##### Atelier « Expériences croisées de démocratie participative locale »

**Animateurs** : Marc, avec 3 élus ou anciens élus répondent aux questions élaborées par l'assemblée.

- Pacôme Rupin (élu du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en charge du « musée participatif » : développement de projet à l'initiative des citoyens)
- Philippe Clément (ancien Maire dans l'Orléanais)
- Yves Michel (ancien élu d'Eourres dans les Hautes Alpes)

Environ 80 personnes. La salle est d'abord organisée en un grand cercle puis 4 petits cercles

### **Recherche de thèmes de réflexion :**

Petite séance de mise en lien : les participants se donnent la main pour une minute de relaxation les yeux fermés en pensant à des choses positives...

Chacun choisit un mot qui lui paraît important vis-à-vis du thème de la réunion : la Démocratie Participative Locale.

L'ensemble des mots recueillis permet de définir 4 thèmes :

- L'humain dans la démocratie participative locale
- Le temps dans la démocratie participative locale
- L'expérimentation
- La transparence

### **Élaboration des questions :**

L'assistance est divisée en 4 groupes qui vont chacun travailler 20 minutes sur un thème et préparer 2 questions. Chaque groupe choisit 2 délégués qui vont présenter les questions.

Les questions ont été les suivantes :

Temps :

- Comment concilier le temps personnel et le temps donné à la communauté ?
- Comment gérer l'enthousiasme, la continuité, l'essoufflement ? Est-ce la fin du bénévolat ?

Expérimentation :

- Quels outils et méthodes pour favoriser la démocratie Participative Locale ?
- Comment diffuser la culture de la Démocratie Participative Locale ?

Humain :

- La Démocratie Participative Locale parvient-elle à donner sa place à l'humain ?
- Comment écouter/impliquer ceux qui ne se sentent pas intégrés ?

Transparence :

- A partir de quel moment faut-il être transparent ?
- Est-on responsable de s'informer ? Y a-t-il manque de transparence si les gens ne s'informent pas ?

### **Réponses aux questions :**

Les participants changent de groupes et proposent des éléments de réponse aux élus (1 élu dans chaque groupe) qui ensuite les commente à tout le monde en les confrontant à leur propre expérience.

### Gérer l'enthousiasme et l'essoufflement :

Accepter de ne poser que la pierre que l'on aura pu poser

Faire des évaluations pour voir le chemin parcouru

Assumer son plaisir de travailler avec tous les autres

## Expérimentation :

Accueil et écoute de tous ceux qui souhaitent s'exprimer

Techniques d'animation de réunion.

- 4 rôles sont à tenir par 4 personnes différentes :
  - o Facilitateur/animateur (celui qui donne la parole et s'assure que tout le monde s'exprime)
  - o Secrétaire
  - o Observateur du temps
  - o Observateur du processus
- Sociocratie : gestion par consentement et consensus
- travailler les disensus
- les conseils de quartier ne sont pas la solution (trop centrés sur des problématiques limitées : voirie, sécurité, crottes de chiens,...)
- pour que l' élu soit vraiment à l'écoute des habitants il ne faut pas qu'il se sente compétent et qu'il ait envie d'imposer ses propres idées. Il est donc recommandé de choisir adjoints et délégués en dehors de leur domaine de compétence. Attention à l' élu expert qui impose son point de vue.

## L'humain

- Pour participer avec les autres il faut suffisamment d'estime de soi
- « on a besoin de vous, les habitants, pour construire de meilleurs projets ! »
- Organiser des « ballades sensibles » : qu'est ce que vous ressentez quand vous traversez ce quartier?
- Oui mais l'humain peut aussi être menteur, manipulateur et malhonnête...
- Les Conseils de Citoyens mis en place par la loi dans les quartiers des grandes villes devraient être étendus à toutes les communes (*cette proposition rejoint notre proposition de Conseil des Habitants*)
- Livre : la cathédrale et le bazar (ce qui est pensé pour demeurer et ce qui vit et change tout les jours). Les deux sont nécessaires dans la cité

## Transparence

- La notion de transparence est au cœur du projet de Saillans
  - o Toutes les réunions sont publiques (sauf quelques comités de pilotage dédié au traitement de cas individuels)
  - o Site internet où l'on trouve tous les comptes rendus, CM, comité de pilotage, Commissions, GAP,...
  - o La transparence a brisé certains blocages et certains tabous dans le village
  - o Il a été imaginé de faire des référendums sur les appels d'offre mais il y a des problèmes juridiques

Thierry

## Annexe 3

### **Atelier : « Présentation de méthodes d'accompagnement de démarches participatives »**

**Animateur** : Tristan Rechid membre du conseil des Sages de Saillans.

C'est un atelier où il fallait s'inscrire au préalable. Comme nous nous étions égarés dans une conférence ennuyeuse sur l'outil informatique, nous n'avons pu le suivre que partiellement...

J'ai retenu que les techniques d'animation d'un débat se trouvent sur internet et sont issues de l'éducation populaire. Il faut environ 3 heures pour former un animateur et Tristan peut à la demande et en fonction de ses disponibilités venir nous raconter tout cela. Ils ont maintenant à Saillans environ 15 animateurs de débat bénévoles.

L'animateur ou « facilitateur de parole » a un objectif : amener l'ensemble des participants à s'exprimer sur les points inscrits à l'ordre du jour et à définir des orientations précises tout en gérant le temps (les réunions sont limitées à 2h). Il n'intervient pas dans le débat, le mieux étant d'animer une thématique sur laquelle on n'a aucune expertise ni aucun avis préconçu. L'animateur gère la circulation de la parole. Pour cela il assure le respect de chacun et contrôle qu'il n'y a pas de parole coupée, lui seul peut couper la parole si on dévie du thème choisi. Bien sûr, il y a eu des débats ratés mais animateurs et participants ont beaucoup progressés.

En fin de réunion, une décision doit être prise.

Il y a sur Saillans 7 commissions thématiques. Ainsi que des Groupes Action-Projet (GAP) sur des sujets très concrets (exemple : places de parking).

La 8<sup>ème</sup> commission est le Conseil des sages.

Pour s'inscrire à ces commissions, il y a des journées portes ouvertes et aussi du porte à porte. Les grands projets arriveront plus tard mais les habitants montent en expertise. Les élus ont déclaré que si un jour il n'y avait plus de participation des habitants, ils démissionneraient.

La qualité du maire choisi est qu'il est animateur, dans la médiation et bienveillant envers tous.

Fort de ces explications, l'atelier se poursuit sur le thème : que proposer aux 9 habitants de Simorre (commune de 650 habitants dans le Gers) qui envisagent de former une liste aux prochaines élections (lointaines pour eux), ou au moins changer les choses dans leur village ?

Les réponses données : aller chercher les autres, quelle que soit leurs opinions !

Sans a priori, c'est-à-dire retirer de sa tête toute idée préconçue car on ne sait pas ce qui sortira du collectif des habitants. Avancer pas à pas et se mettre en capacité de parler et de s'ouvrir aux autres quels qu'ils soient.

Muriel

## **Annexe 4**

### **Atelier : « Co-maire-ages »**

#### **La forme :**

Sur la scène du théâtre de Saillans, installé dans l'ancien Temple, se font face : Vincent Beillard maire de Saillans et Philippe Clément ancien maire d'une commune de l'Orléanais. Ils s'interrogent l'un l'autre sur leur expérience et leur vécu de maire. La salle est comble, un micro circule pour que les spectateurs puissent poser des questions, mais les deux acteurs sur scène peuvent ne pas tenir compte des questions posées. Ce sont les règles du jeu, un jeu sérieux, énoncées par Philippe.

#### **Le fond :**

De cet échange à deux, il va ressortir que Philippe a choisi d'être candidat, alors que Vincent a été désigné en son absence par les autres membres de la liste collégiale un mois à peine avant les élections.

Tous deux reconnaissent que l'on peut endosser un rôle de maire et un habit de maire et que cela peut être pesant avec un risque de dichotomie. Il y a sur eux une forte attente, les administrés ayant tendance à prendre le maire, quel qu'il soit, pour un magicien qui réglerait tous leurs problèmes. Tous deux disent avoir les moyens de sortir de cette impasse : pour Vincent, leur démocratie fonctionne en binômes et pour Philippe les textes législatifs sont clairs : le maire n'est que l'exécutif de ce qui est voté en conseil municipal, ce n'est pas lui qui décide. Dans la posture de maire, Vincent évoque d'un grand rire sa bienveillance alors que Philippe martèle un peu trop la nécessité de l'humilité et d'un beau geste théâtral de sa main bellement baguée il désigne la place du maire en bas, en dessous de ses administrés. J'ajouterais pour Vincent son pragmatisme : il répète qu'ils avancent pas à pas comme dans un jeu de l'oie : case après case.

On s'attarde sur le fonctionnement du conseil municipal : pour Philippe c'était, sur les projets, de grands et longs débats festifs car il avait donné en tant que maire la parole aux citoyens lors des conseils alors que pour Vincent les votes vont très vite en conseil municipal car le travail de consultation, d'élaboration et de décision a été fait en amont au sein de comités de pilotage avec les habitants. Il y a dans ces comités les citoyens réunis sur un thème et le binôme de conseillers concernés ainsi qu'un animateur de débats.

#### **Coup de théâtre et manifestation des citoyens :**

Philippe « cause beau » et ce qu'il dit apporte, mais il s'écoute un peu parler, aussi quelques personnes ont quitté la salle...

La salle reprend le micro et l'on comprend que sont présents des maires qui auraient voulu échanger sur leur expérience personnelle mais aussi des Saillansais qui voudraient interroger leur maire et des citoyens des communes voisines de Crest et de Roman qui l'appellent presque à l'aide.

Fort à propos, une intervenante fait remarquer que si à Saillans on fonctionne en binôme alors on ne comprend pas pourquoi Annie binôme du maire (la co-maire !) n'est pas à ses côtés sur la scène. Un fauteuil doublé est apporté et sous les ovations : Annie va siéger à côté de Vincent. Elle dit la difficulté à faire accepter ce rôle en binôme, une grande partie de la population tenant à cette figure tutélaire du maire, capable de régler tous leurs problèmes, elle dit aussi la chance de Saillans de vivre cette expérience de vraie démocratie.

De son sourire bienveillant, Vincent se tourne vers une habitante de Roman en larmes et lui dit qu'il est désolé pour ce que les citoyens de cette ville vivent dans leur commune...

Muriel

## Annexe 5

### Grand témoin : Regard sur l'évènement et Synthèse

Par **Loïc Blondiaux**, professeur de sciences politiques à la Sorbone

En conclusion de ces rencontres, Loïc Blondiaux n'a pas véritablement cherché à faire une synthèse des différents ateliers mais a posé plusieurs questions et apporté quelques éléments de réponse :

#### **Pourquoi Saillans ?**

Qu'est-ce qui fait que cette aventure démocratique tout à fait originale se déroule à Saillans et pas ailleurs ?

Parmi les éléments de réponse :

- Plus de convivialité qu'ailleurs
- Une tradition de contestation
- Un enjeu autour du projet de supermarché
- La qualité humaine des personnes impliquées

La démarche de Saillans correspond à un tel idéal de démocratie que la vraie question à se poser serait plutôt : **pourquoi cela ne se passe pas de la même façon ailleurs ?**

La réponse tient sans doute à la qualité des personnes impliquées dans la démarche : refus du modèle du « leader chef de file » derrière lequel tout le monde est invité à s'aligner. Il y a ainsi à Saillans un exemple de « leadership paradoxal » : des leaders qui font avancer ces démarches politiques mais refusent de capter le pouvoir pour eux-mêmes. Exemple le « sous-commandant » Marcos.

L'amour pour un leader est plus facile que l'amour pour la démocratie, ce qui explique que les gens s'investissent plus facilement pour des personnes plutôt que pour des idées.

Mais attention au risque de voir le projet s'effondrer avec le retrait des leaders

#### **Que peut Saillans ?**

Il ne faut pas exiger de Saillans de résoudre tous les problèmes... Notre société est dominée par le pouvoir économique, par l'individualisme, par le consumérisme,... Saillans ne changera rien de tout cela ! Il ne faut donc pas étouffer ce projet avec trop d'attentes...

Beaucoup espèrent que l'exemple de Saillans sera suivi ailleurs dans d'autres communes, et que des listes participatives fleuriront un peu partout en France (essaimage, pollinisation,...). A ce sujet il faut rappeler que la volonté politique ne suffit pas, il faut aussi qu'ils existent des enjeux locaux suffisamment importants pour que les électeurs aient envie de « renverser la table » (à Saillans la cristallisation a notamment eu lieu autour du projet de supermarché et de l'attitude autocratique de l'ancien maire)

## **Pourquoi y a-t-il peu de gens de Saillans ?**

Lors du tour de table du vendredi soir, Loïc Blondiaux a remarqué qu'il y avait peu d'habitants de Saillans.

La question est en fait plus générale : pourquoi la Démocratie Participative ne mobilise-t-elle pas au-delà d'une certaine frange ?

Un élément de réponse a déjà été donné : bien souvent les gens s'intéressent plus aux personnes, aux leaders, qu'à la démocratie elle-même...

Pour mobiliser de la façon la plus large possible il faut :

- Laisser la porte ouverte à tous indépendamment des convictions de la politique classique
- Ne pas rester dans l'entre soi d'une avant-garde éclairée
- Respecter le droit de chacun à la passivité
- Ne pas culpabiliser si tout le monde ne participe pas, la démarche sera dans tous les cas plus démocratique que de gouverner seul ou à quelques-uns : **la démocratie c'est la résolution des problèmes avec tous ceux qui s'y intéressent.**
- Rappel : pour mobiliser il faut des enjeux forts !

La démocratie peut être vue de 3 façons différentes :

- Comme un régime politique
- Comme une forme de vie collective en tenant compte de l'avis de tous
- Comme une expérience individuelle : « l'intériorité démocratique » correspond à un état de conscience politique modifié et idéalisé (par la pratique de la démocratie participative ?).  
L'expérience de Saillans semble avoir permis à Loïc Blondiaux de prendre conscience de cet aspect particulier....

## **Faut-il reproduire Curieuses Démocraties ?**

Pour Loïc Blondiaux la réponse est oui.

Il faudrait en faire un événement récurrent tout en maintenant son caractère convivial.

Thierry